



**PLAN LOCAL
D'URBANISME**

PLAN DE ZONAGE

BOURG DE CHEDIGNY

3C

Echelle
1/2000

PRESCRIPTION DE LA REVISION n°1

Délibération du conseil municipal du 6 décembre 2002

ARRET DU PROJET

Délibération du conseil municipal du 16 décembre 2006

APPROBATION

Délibération du conseil municipal du 3 juillet 2007

Nu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 17/2007 adoptant la déclaration de projet d'importance mise en compatibilité n°1 du PLU le Maire, Pascal DUGUE

MODIFICATIONS – REVISIONS SIMPLIFIEES

DATE	TYPE – n°	
01/10/2016	Révision allégée n°1	
2021	Mise en compatibilité n°1	

Elaboration du PLU, 2007 :

Patrick LACAZE – Géomètre-urbaniste D.P.L. – Urbanisme 3505 19 rue des Laitiers 37000 LACAZE

REVISIONS SIMPLIFIEES – Révision allégée n°1 : Urbanisme 3505 19 rue des Laitiers 37000 LACAZE

Révision allégée n°1 du PLU, 2016 :

ND Urbanisme 37040 CHAM – Maxime BOUTET Urbanisme – www.nd-urbanisme.com

LEGENDE

--- Limite de zone

U, AU

Espace Boisé Classé

Plantations à réaliser

Secteur d'interdiction de culture d'arbres de haute tige

Bâtiment situé en zone A pouvant faire l'objet d'un changement de destination (cf. règlement)

Emplacement réservé (ER) et n° de référence bénéficiaire et superficie : cf. liste des ER

Emplacement réservé pour une opération de logements
Lettre de référence
bénéficiaire et superficie : cf. liste des ER

Mise à jour indicative des bâtiments
arrêtés de permis de construire délivrés
entre 2002 et juin 2006

Marge de recul par rapport à la RD 31
(cf. règlement)
(art L 111-1-4 du Code de l'urbanisme)

Élément paysager à conserver

